



Report de congés payés à n+1

Par **ZzzazzZ**, le **18/11/2011** à **14:36**

Bonjour,rnrnJe m'appelle Frédéric, travaillant dans depuis plus de 18mois dans la même entreprise, j'avais l'intention de faire reporter 5jours de congés payés à l'année prochaine.rnOr le 16novembre, via notre chef de service ils nous informe aujourd'hui qu'ils ne veulent pas nous accorder ce report de congés payés (nous sommes 2 à vouloir le faire) parce que cela pose des problèmes de gestion pour les secrétaires ...rnrnVu les difficultés de gestion du personnel cela m'étonnes pas mais soit.rnrnEst ce légal ? Puis je quand même forcé pour obtenir ce report de 5 jours ?rnNous sommes une équipe de 6 personnes avec pour certains jusqu'à 12j encore à prendre ... étant donné que nous devons être constamment à 4 et même aujourd'hui certains étant volant nous sommes en sous effectif.rnrnMerci à ceux qui ont lu.

Par **pat76**, le **18/11/2011** à **16:29**

BonjourrrnrnL'employeur décide de la date de départ en congés. Date de départ qu'il ne peut plus modifier à moins d'un mois de cette date prévue.